

Bulletin de Santé du Végétal

BSV du 07/08/2013 - semaine 32

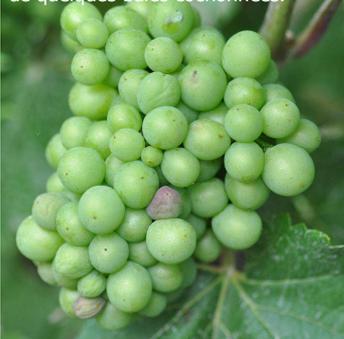
A RETENIR CETTE SEMAINE :

Mildiou : Sortie de taches limitée essentiellement aux entre-cœurs. Situation globalement bien contenue.

Oïdium : De nouvelles parcelles avec quelques baies oïdiées. Observer les parcelles au stade fin fermeture pour statuer sur la fin de protection.

Tordeuses : Fin de vol imminente. Activité de ponte très faible sur ces derniers jours.

Fermeture de la grappe. Présence de quelques baies cochonnées.



Stades phénologiques

Le stade 33 "fermeture de la grappe" est maintenant généralisé. Les grappes sont bien fermées. Aucune baie véree n'est signalée pour le moment. Toutefois, comme très souvent à ce stade de la campagne, du cochonnage (baies expulsées, ramollies et colorées) est signalé sur les grappes compactes de meunier ou pinot noir.

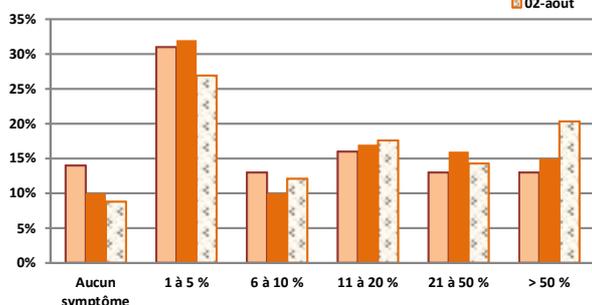
A ce stade phénologique, il devient plus délicat d'estimer le positionnement de 2013 par rapport à la moyenne décennale. A priori, la quinzaine de jours de retard constatée subsiste.

Sur le réseau "Observations Avertissements Viticoles", la date moyenne d'acquisition du stade 33 est le 25 juillet. Statistiquement, il dure environ 3 semaines. Il est donc possible que les premières baies vérees soient observées cette fin de semaine dans les parcelles de cépages noirs les plus hâtives. Le stade 35 "début véraison" devrait se généraliser au vignoble autour du 15-17 août.

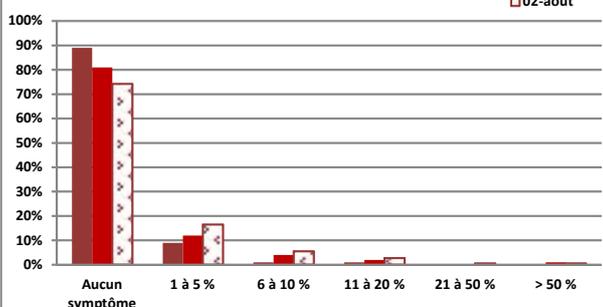
Chardonnay, pinot noir et meunier : stade 33 "fermeture de la grappe".

Mildiou

Fréquence de ceps avec symptômes de mildiou sur feuilles - Répartition des parcelles du RSBT



Fréquence de grappes avec symptômes de mildiou - Répartition des parcelles du RSBT



La fin de protection se raisonne en fonction de l'état sanitaire du feuillage principal : "début véraison" en parcelles saines ou peu touchées et stade "mi véraison" là où la pression est localement plus élevée avec un état déjà actuellement dégradé du feuillage principal. L'objectif est de préserver un maximum de feuillage fonctionnel pour assurer de bonnes conditions de maturation et de mise en réserves.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 29 juillet au 2 août sur 182 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

Situation

Comme attendu, des taches récentes sont observées en haut de végétation sur les jeunes feuilles (entre-cœurs), conséquences des orages de fin juillet. Ces symptômes sont en général limités. Les rognages réalisés ces derniers jours les ont en partie éliminés. La situation sur le feuillage principal n'a pas évolué depuis la semaine dernière.

Sur grappes, la situation est pour le moment stable. Les symptômes (ancien rot gris et rot brun) restent peu fréquents et de faible intensité. Il faut attendre encore une dizaine de jours (vers le 15-20 août) pour voir les éventuelles conséquences des orages de fin juillet.

Sur le réseau SBT, au 2 août, 91 % des parcelles (166 sur 182) sont concernées par des symptômes sur feuilles contre 90 % au 26 juillet. Encore 30 % d'entre elles présentent entre 1 et 5 % de ceps touchés. Sur grappes, on note à nouveau une légère progression du rot brun par rapport au dernier bulletin : 26 % des parcelles sont concernées contre 19 % au 26 juillet (fréquence : 2 à 60 %). Toutefois, le nombre de parcelles présentant une fréquence de grappes touchées de plus de 20 % reste anecdotique (2 parcelles).

Analyse du risque

Suite aux orages du 2 et du 5 août, de nouveaux cycles d'incubation sont en cours et devraient concerner essentiellement les jeunes feuilles. Les sorties de taches devraient être visibles respectivement le 7 et le 10 août.

Avec l'approche du stade 35 "début véraison", le risque de nouvelles contaminations de mildiou sur grappes est quasiment nul. Les épisodes pluvieux peuvent encore avoir des conséquences sur les jeunes feuilles.

Oïdium



Symptômes d'oïdium sur grappe

Situation

La fréquence de parcelles avec symptômes sur grappes continue de progresser. Néanmoins, dans la majorité des parcelles nouvellement détectées, il s'agit le plus souvent de baies oïdiées isolées avec une fréquence de grappes touchées faible.

Sur le réseau SBT, au 2 août, 17 % des parcelles (29 parcelles sur 169 contrôlées) sont concernées par des symptômes sur grappes contre 13,5 % au 26 juillet. La fréquence de grappes touchées oscille entre 1 et 92 %. Toutefois, sur les parcelles concernées, 55 % d'entre elles présentent encore actuellement moins de 10 % de grappes avec symptômes.

Réseau SBT (tous cépages confondus)	Au 12 juillet	Au 19 juillet	Au 26 juillet	Au 2 août
Fréquence de parcelles avec symptômes sur grappes	3 %	9 %	14 %	17 %
Fréquence de parcelles avec 10 % ou plus d'oïdium sur grappes (ensemble du réseau)	0 %	2 %	8 %	8 %

Analyse du risque

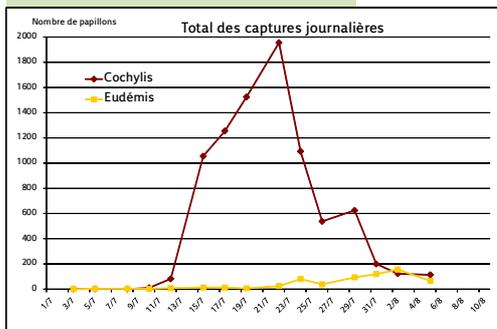
Au 2 août, l'indicateur régional de risque "grappes" (fréquence de parcelles avec symptômes sur grappes du réseau Magister – tous cépages confondus) confirme le niveau de pression de la campagne 2013. Il atteint la valeur de 18 %, valeur comparable à celles rencontrées en 2006 et 2008, à stade phénologique équivalent. La pression de la campagne 2013 est élevée.

Pour rappel, les années à forte pression oïdium, la fin de protection se raisonne en fonction de la fréquence de grappes avec symptômes observés au stade fin fermeture : fin de protection au stade fin fermeture si moins de 10 % des grappes présentent des symptômes. Dans le cas contraire, la fin de protection est reportée à début véraison. Contrôler l'état sanitaire de vos parcelles cette fin de semaine ou tout début de semaine prochaine (observation sur 50 grappes, sur un aller-retour dans la parcelle).

Botrytis

Quelques symptômes de pourriture grise sont rencontrés depuis la semaine dernière. Ils concernent généralement 1 baie voire 2. A ce stade phénologique, ils ne présagent en rien de l'état sanitaire de la récolte.

La grêle subie courant juillet n'augmente pas le risque de pourriture sur les baies touchées et ne nécessite en aucun cas un renforcement de la protection anti-botrytis.



Réseau de piégeage : cochylys (49) et eudémis (63)

Tordeuses

Situation

La fin des vols de la cochylys et de l'eudémis est imminente et devrait s'opérer dans les tout prochains jours. L'activité de ponte est également sur la fin. Aucun œuf fraîchement pondu n'a été observé en ce début de semaine sur les réseaux axonais et marnais. La majorité des éclosions a déjà eu lieu. Globalement, le taux de perforations reste modéré. Quelques unes peuvent encore se produire (pontes observées au cours de la semaine dernière).

Cas de la côte des Bar (hors Montgueux) : de très rares œufs frais observés ce lundi (2 œufs sur une parcelle à Chacenay - source Champagne Chassenay d'Arce).

Cas des zones sous confusion sexuelle : pas ou très faible activité décelée.

Analyse du risque

La fin du vol est imminente. Le risque G2 est jugé faible.

Sauf événements particuliers, ce message est le dernier de la campagne 2013.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau VIGNE : Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohesis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aube - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédigé par le CIVC avec relecture de Magister, STAHL et DRAAF-SRAL.

Publication gratuite disponible sur les sites Internet www.champagric.fr et www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr

Animation du réseau Vigne : Lauriane JOSSE, CIVC, 03 26 51 34 46, lauriane.josse@civc.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 29 juillet au 2 août sur 182 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

